flashactu

09.09.2014

Air France poursuit le dialogue pour éviter une grève inutile

Ce matin, une réunion ouverte à l'ensemble des pilotes à l'invitation de Frédéric Gagey, Eric Schramm et Xavier Broseta a permis d'échanger sur les enjeux de croissance du groupe dans le segment Loisir.

Les réunions de négociation se poursuivent, même si elles n'ont pas encore permis de suffisamment rapprocher les positions des organisations professionnelles et de la Direction, pour éloigner la perspective d'un mouvement.

Après six années de pertes, Air France est sur le point de restaurer sa situation économique grâce à la réalisation du plan Transform 2015 et aux efforts de toutes les catégories de personnel.

Le groupe Air France s'engage résolument dans une stratégie de croissance dans tous ses secteurs porteurs :

- Croissance sur le long courrier, avec le renouvellement de la flotte, entrée de 3 B777 additionnels en 2015 et de 4 B777 en 2016, ainsi que des premiers B787 en 2016.
- Croissance sur les secteurs porteurs de la maintenance.
- Croissance sur le marché Loisir, où Transavia fait ses preuves depuis 2007.

Dans les autres secteurs en difficulté comme le Point à Point ou le Cargo, la restructuration est bien avancée.
Dans ces domaines, nous investissons : nouvelles cabines pour les avions moyen-courrier CDG, nouveaux salons dans les escales de Province, etc.

Le développement de Transavia France a prouvé ses capacités à croître et à prendre des parts de marché dans un environnement extrêmement compétitif. Notre objectif aujourd'hui est de poursuivre cette croissance au-delà des 14 appareils prévus par l'accord de création de 2007.

La Direction s'est montrée prête à discuter un certain nombre de points, comme l'établissement d'une liste de séniorité unique, des accords de périmètre entre les différentes compagnies du groupe, ou la maîtrise du contrat de travail par les représentants majoritaires des pilotes d'Air France. Elle rappelle que, bien évidemment, toute mobilité d'un pilote d'Air France vers Transavia se fera sous forme de volontariat.

En revanche, après une analyse approfondie, il apparaît que la transposition des conditions d'utilisation et de rémunération des pilotes d'Air France conduirait à des surcoûts importants. Il conviendra également de trouver avec les organisations représentatives des pilotes des règles mieux adaptées à la saisonnalité de Transavia. Il est donc indispensable de maintenir chez Transavia des règles spécifiques, tout comme les règles Air France sont différentes entre le long et le moyen-courrier.

« *Développer Transavia constitue une formidable opportunité pour Air France, ses personnels et notamment ses pilotes en termes d'emploi et de carrières. Un échec signifierait de rester à 14 avions et de manquer cette opportunité. Continuons de négocier : il ne serait pas compréhensible qu'une grève se déclenche contre un projet porteur de croissance et d'emploi* » a précisé Frédéric Gagey.

Rappel :
Alexandre de Juniac, Président-directeur général d'Air France-KLM, Frédéric Gagey, Président-directeur général d'Air France et Xavier Broseta, Directeur général adjoint ressources humaines et politique sociale d'Air France feront le point, lors d'une webconférence interne, le vendredi 12 septembre à 11h00, sur le préavis de grève pilotes déposé pour la semaine prochaine.